

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITÉ

EN LIGNE – SUR ZOOM

JEUDI 11 JANVIER 2024, de 10 h à 12 h 05

Présents : John Graham (président), Dianna Scarth, Kris Cowley, Shawna Joynt, Scott Jocelyn, Josh Watt, Laurel Repski, Ray Schirle (futur représentant de l'Association des municipalités du Manitoba au conseil d'administration, en remplacement de Kelly Cook), Darren Macdonald, Emily Walker et Colleen Watters (Bureau de l'accessibilité du Manitoba), deux interprètes ASL (E-Quality Communication Centre of Excellence Inc.)

Absents : Aucun

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et les membres du Conseil se présentent. Le président prononce la reconnaissance du territoire.

Le président signale la parution d'un [communiqué](#) le 10 janvier 2024 annonçant la publication de normes en matière de transport accessible. La norme d'accessibilité entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2027.

Mesure : Le secrétaire enverra une copie du communiqué aux membres du Conseil. **Terminée.**

Par le biais des mises à jour du Bureau de l'accessibilité du Manitoba, le secrétaire a indiqué que depuis le 1^{er} janvier 2024, le Manitoba suit le Code national du bâtiment – Canada 2020.

Un examen quinquennal de la Loi de 2005 sur l'Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) vient d'être achevé et plusieurs articles de presse sur la LAPHO ont été publiés par CBC Radio-Canada. Le Winnipeg Free Press a également publié des articles sur l'examen quinquennal du Manitoba et sur la récente visite au Manitoba de David Lepofsky, de l'AODA Alliance.

Mesure : Le secrétaire enverra aux membres du Conseil les liens vers les articles de presse susmentionnés. **Terminée.**

Les demandes de financement au titre du Fonds pour l'accessibilité du Manitoba (FAM) pour 2024-2025 ont été ouvertes le 8 janvier et se poursuivront jusqu'au 16 février 2024. Le processus de sélection est annoncé par le biais d'un communiqué de presse, du magazine Web *Accessibility News* et d'une liste de distribution par courriel de la MAO. Un webinaire consacré au FAM aura lieu le 18 janvier 2024 de 13 h 30 à 14 h 30 sur Zoom.

Le président et le secrétaire présentent un diaporama contenant les recommandations de l'examen quinquennal de la *Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains* et le Conseil discute de ces recommandations.

La discussion sur le rapport d'étape concernant les normes d'accessibilité pour le service à la clientèle et sur l'examen quinquennal de la norme d'accessibilité à l'emploi est reportée à la prochaine réunion.

Les membres du Conseil discutent de la préparation d'une réunion avec le ministre qui aura lieu le 20 février 2024.

La séance est levée à 11 h 55.